



CRISE DES AGRICULTEURS : VERS DES GILETS VERTS ?

Par Alessandro ROBERTO, Analyste au Millénaire

Matthieu HOCQUE, Directeur adjoint des études du Millénaire



AVANT-PROPOS

« Être agriculteur est un rêve, mais maintenant on en crève ». Ce slogan symbolise à lui-seul la mobilisation des agriculteurs qui secoue le secteur depuis la mi-janvier. **Une mobilisation qui s'inscrit dans un contexte européen global de réveil des peuples contre les décisions d'une partie des élites politiques européennes et nationales, notamment dans la conception du Green Plan.** Ainsi, de nombreuses mobilisations sont observées dans toutes les puissances agricoles européennes aux Pays-Bas, en Allemagne, en Pologne et en Roumanie.

Si les mobilisations du secteur agricole ont jalonné toute la vie politique de la Vème République, elles se sont accélérées depuis la réforme Mac Sharry en 1992 de la PAC introduisant de nouvelles strates de paiement l'ayant rendu complexifiée et très normée. Les mobilisations actuelles reflètent les inégalités au sein du monde agricole, inégalités territoriales entre la France du Grand Sud et de l'Ouest et inégalités économiques où se sont plutôt les éleveurs moins subventionnés par la PAC qui ont lancé le mouvement. Seulement, on observe un sentiment plus profond dans le monde agricole : **le sentiment de décisions absurdes des élites contre le bon sens paysan, le sentiment de perte de liberté sur le choix de son destin et le sentiment de disparition économique mais aussi sociale,** récemment alimenté par le drame du décès d'une agricultrice renversée par un automobiliste. En ce sens, il est possible de parler de phénomène de Gilets Verts.

A l'image des Gilets Jaunes, **la crise des agriculteurs devrait avoir des conséquences politiques majeures,** bien plus que d'autres mobilisations sectorielles comme les médecins ou les enseignants. En effet, le monde agricole a engagé un bras de fer avec le Gouvernement en disposant de trois avantages pour le faire plier : une tactique de blocage de points stratégiques sans pour autant paralyser la France du travail, une macronie affaiblie par des défaites face aux partenaires sociaux dans le cadre de négociations (retraites, travail, médecins, etc.) et une macronie directement associée aux décisions absurdes au Parlement européen contenues dans le Green Plan.

AVANT-PROPOS	2
LES CRISES AU SEIN DU MONDE AGRICOLE	4
UNE REVOLUTION ALIMENTAIRE MONDIALE.....	5
UNE CRISE DE PRODUCTION.....	5
UNE CRISE D'ADAPTATION AUX NOUVELLES PRATIQUES ALIMENTAIRES	7
RURAUX CONTRE URBAINS.....	9
UNE CRISE DES VOCATIONS.....	9
UNE CRISE DE CONVERSION FACE AUX DEMANDES DES ECOLOGISTES	12
VERS DES GILETS VERTS ?	16
UNE COLERE EUROPEENNE	16
NAISSANCE DU MOUVEMENT (PAYS-BAS, ALLEMAGNE).....	16
SITUATION EN ALLEMAGNE.....	17
UNE COLERE DIRIGEE CONTRE L'EUROPE	19
VERS DES GILETS VERTS ?	21
QUELLES REPONSES ?	26
VOLET 1 : PRODUIRE PLUS POUR ÊTRE SOUVERAIN ET EXPORTER DAVANTAGE	27
RELANCER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE	27
ÊTRE SOUVERAIN SUR LE PLAN ALIMENTAIRE	27
EXPORTER DAVANTAGE GRACE A UNE EXCEPTION AGRICOLE FRANCAISE	28
VOLET 2 : SOUTENIR LES REVENUS DES AGRICULTEURS.....	29
AUGMENTER LES REVENUS DES AGRICULTEURS DURANT TOUTE LA VIE	29
RENDRE LES AGRICULTEURS FIERs D'EUX-MÊMES DANS LA RURALITE	30
VOLET 3 : NE PAS FAIRE SUPPORTER LE COUT DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE SUR LES AGRICULTEURS	30
PRIVILEGIER LES CIRCUITS COURTS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	30
VERS UN CHOC DE SIMPLIFICATION DES NORMES	31
CONCLUSION	32

LES CRISES AU SEIN DU MONDE AGRICOLE

Notre pays est une puissance agricole qui doit affronter une répétition de crises alimentaires, à l'image de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine. Au-delà de ces crises qui ont bouleversé nos certitudes, **notre modèle agricole doit affronter de nouveaux défis internationaux tels que la nouvelle révolution alimentaire mondiale et l'impératif écologique.** Si la France dispose d'atouts agricoles, nous avons de nombreuses faiblesses (compétitivité, dépendance à la PAC et ralentissement de l'investissement, explosion des normes environnementales et sanitaires) qui nous rendent davantage vulnérables aux aléas géopolitiques, économiques et climatiques, mais surtout ne nous permettront pas de garantir notre souveraineté alimentaire.

Si nous devons beaucoup à la PAC, les potentiels désengagements européens doivent nous conduire à redéfinir une stratégie nationale pour accompagner nos acteurs agricoles à relever les crises qu'ils traversent : **une crise de production et une crise d'adaptation face à la nouvelle révolution alimentaire mondiale** (A) ainsi qu'une **crise de vocation et une crise de conversion face à un modèle qui doit désormais concilier l'humain et l'environnement** (B). La souveraineté alimentaire nationale est donc l'ambition que les pouvoirs publics doivent se fixer afin de sécuriser l'alimentation des Français et d'en faire un instrument de puissance dans le cadre d'un projet global incluant énergie, industrie, diplomatie et armée.

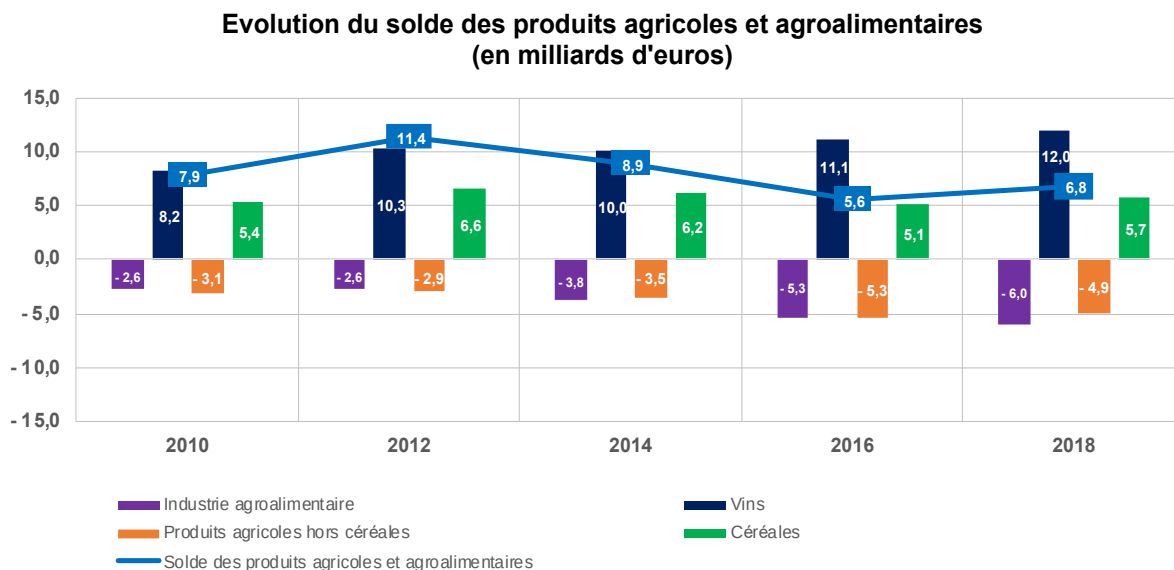
UNE REVOLUTION ALIMENTAIRE MONDIALE

Selon les différentes projections démographiques, **la demande alimentaire mondiale devrait augmenter d'au moins 50% à 70% d'ici à 2050** en raison des transitions démographiques des continents asiatiques et africains. Poussée par l'enrichissement des pays de la zone indopacifique, **la classe moyenne pourrait atteindre près de 5 milliards d'individus** demandeurs de biens et de services haut-gammas et d'une nouvelle alimentation.

Cette nouvelle révolution alimentaire est sans précédent depuis 1945 et appelle à dominer les crises traversées par notre modèle agricole pour pouvoir s'adapter aux défis alimentaires du XXIème siècle.

UNE CRISE DE PRODUCTION

La capacité de notre modèle agricole à générer des excédents commerciaux s'étirole progressivement. En effet, **notre solde commercial des produits agricoles et agroalimentaires est désormais structurellement sous la barre symbolique des 10 milliards d'euros**. En cause, depuis le début des années 2000, les importations agricoles françaises ont doublé passant de 28 milliards à plus de 56 milliards en 2019 selon les chiffres du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. **Environ 20% de l'alimentation des Français est aujourd'hui importée, bien souvent au profit des autres États membres de l'Union européenne**. Notre modèle est ainsi devenu déficitaire vis-à-vis des autres États membres de l'Union européenne alors que nos exportations agricoles sont à deux tiers dirigées vers les États membres de l'Union européenne.



Source : FranceAgriMer sur la base des chiffres de la Direction générale des Douanes et Droits indirects

Selon le graphique ci-dessus, d'une part, cet affaiblissement est devenu une réalité et, d'autre part, **l'excédent agricole français cache pléthore de situations contrastées selon les filières**. En effet, notre excédent commercial s'explique par les excédents commerciaux de trois filières principales : les vins et spiritueux (16 milliards en 2022, à la seconde place des excédents commerciaux et à la première place pour l'agroalimentaire français), les céréales (en moyenne +5/6 milliards d'euros) et dans une moindre mesure les produits laitiers (en moyenne +3 milliards d'euros). En revanche, l'industrie agroalimentaire dans sa totalité fait face à un déficit structurel qui se creuse passant de -2,6 milliards d'euros à aujourd'hui près de 6 milliards d'euros.

Pour le reste, derrière ces excédents commerciaux se cachent **de nombreuses filières en déficit structurel (produits d'épicerie, pêche et aquaculture, fruits et légumes) ou conjoncturel (oléagineux, produits carnés)**. La première filière particulièrement fragilisée est celle des **fruits et légumes**, eu égard aux importations massives de fruits, notamment exotiques, depuis les années 1970, à l'exception des pommes. Ces évolutions se sont accélérées depuis l'an 2000, puisqu'en 2000, 30% des fruits consommés en France étaient importés contre plus de 50% en 2020. Autre filière en difficulté, **la consommation de protéines végétales** (soja,

légumineuses à graines) est à 70% importée. Elle est source d'un véritable enjeu de souveraineté alimentaire puisqu'à la base de la nourriture des animaux élevés. Enfin, la dernière filière particulièrement fragilisée est **la pêche et l'aquaculture** en déficit structurel de plus de 4 milliards d'euros. Certains chiffres sont alarmants et soulignent notre faible puissance halieutique : deux tiers des poissons consommés en France sont importés, et cela alors que la France dispose du second espace maritime mondial.

Notre modèle agricole traverse de ce fait une crise de production avec un modèle artificiellement tiré par des filières dynamiques, qui masquent pourtant des réalités bien différentes. **Nos acteurs souffrent d'un cadre concurrentiel inégal vis-à-vis des pays extra-européens mais également vis-à-vis des États membres de l'Union européenne.** De nombreuses filières sont délaissées face à la concurrence internationale alors qu'elles sont stratégiques et doivent être protégées par un cadre concurrentiel à armes égales. Les filières particulièrement concernées par la crise de production (fruits, protéines végétales et pêche/aquaculture) doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'État stratège comme des filières clés pour conquérir notre souveraineté alimentaire.

UNE CRISE D'ADAPTATION AUX NOUVELLES PRATIQUES ALIMENTAIRES

La deuxième crise que doivent affronter les acteurs agricoles français est de **s'adapter à la modification des pratiques alimentaires en distinguant les nouvelles pratiques occidentales des nouvelles pratiques extra-occidentales.** A l'échelle mondiale, la consommation alimentaire poursuivra une tendance haussière dans de nombreuses filières, y compris dans celles qui sont nos atouts. Ainsi, selon les projections de la FAO, la consommation mondiale de céréales devrait progresser d'environ 10% d'ici à 2030 et la consommation mondiale de lait devrait également augmenter de plus de 10%. Ces dynamiques alimentaires seront déterminantes pour le secteur : diminution de la consommation de viande en Europe, mais augmentation dans le monde (34 kilogrammes par personne en 2019, contre 23,6 kilogrammes par personne en 1990). De même, la consommation de

produits laitiers explose dans les pays du Sud, notamment en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Afrique.

Alors que nos acteurs ont fait preuve de résilience depuis le XX^{ème} siècle et de surcroît lors des dernières crises alimentaires, ces derniers doivent être accompagnés afin d'adapter leur production aux demandes des Français sans nécessairement répercuter cela dans des hausses de prix. En effet, l'appauvrissement relatif de notre pays implique que de nombreux foyers demeurent sensibles au prix, expliquant l'accroissement des importations. Ainsi, **près de la moitié des Français sont sensibles aux prix lorsqu'ils font leurs achats**. Cela se retranscrit dans un paradoxe. Selon les chiffres invoqués lors de la réalisation de la loi AGECE en 2018 contre le gaspillage alimentaire, alors que la production et le gaspillage alimentaire se sont accélérés depuis les années 2000, **350 000 tonnes de nourritures ont été distribués à plus de 5 millions de Français via l'aide alimentaire en 2018**. L'aide alimentaire a doublé en une décennie et touche désormais des publics divers : travailleurs et retraités pauvres, jeunes travailleurs, étudiants, etc. Il s'agit d'un défi cardinal pour notre modèle agricole français.

Au XXI^{ème} siècle, l'alimentation est résolument devenue un objet politique à part entière voire une identité politique au cœur de plusieurs mouvements sociaux, au sens d'Alain Touraine. Végétarisme, véganisme, antispécisme, animalisme, ces mouvements politiques n'ont jamais été aussi nombreux. Et le message semble s'être diffusé aux autres Français, bien aidé par les scandales alimentaires depuis les années 1980 en Europe comme la vache folle (1986-1996), la grippe aviaire (2003), les graines germées contaminées (2011) ou encore plus récemment l'affaire Spanghero des lasagnes chevalines (2013)¹. Ainsi, une étude quantitative menée en janvier 2017 par Harris Interactive révèle que les Français sont de plus en plus soucieux de la qualité de leur alimentation², pour laquelle le Nutriscore apparaît aujourd'hui comme l'outil de mesure incontesté, dont la méthode

¹ « Les 10 pires scandales alimentaires depuis 1980 », *Bio à la Une*.

² Cabinet d'expertise en opinion publique Harris Interactive, 2017. *Les pratiques alimentaires d'aujourd'hui et de demain*.

de calcul est pourtant loin de faire l'unanimité. Selon Harris Interactive, **44% d'entre eux sont sensibles aux scandales sanitaires et environnementaux**³. Les produits carnés et laitiers sont en première ligne. En effet, sur la période 2015-2017, les consommations quotidiennes de viande et de lait ont diminué respectivement d'au moins un tiers, participant de fait à l'évolution des stratégies de l'agroalimentaire. **Véritable révolution des pratiques alimentaires, l'impact du « consomm'acteur » devrait accroître les mutations de notre modèle agricole.**

RURAUX CONTRE URBAINS

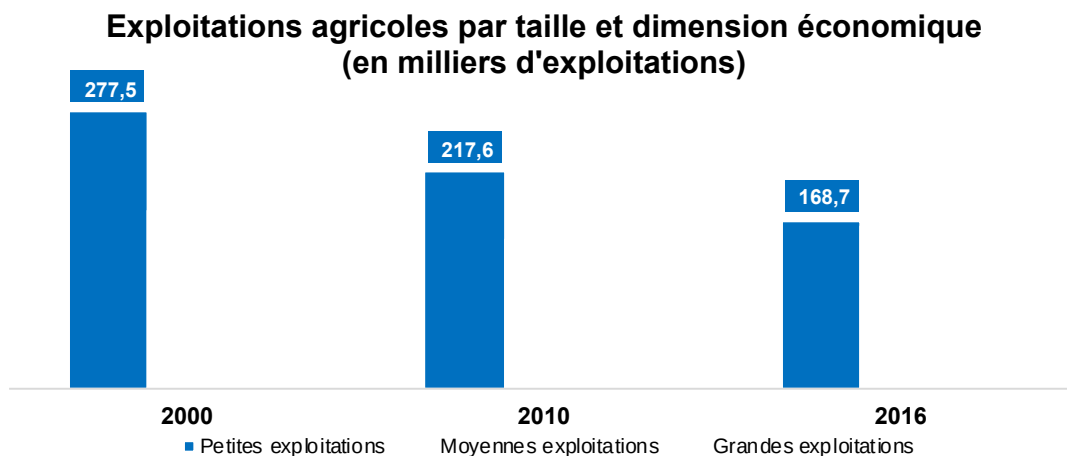
Face à la révolution agricole mondiale, le modèle agricole ne peut revenir sur le modèle originel de la PAC au risque d'accroître la crise de légitimité des ruraux face aux urbains. Pour autant, **le monde agricole français traverse des mutations sociodémographiques et psychologiques sans précédent marquées par un risque réel de disparition**, qui aboutirait à une catastrophe nationale.

De ce fait, afin de reconquérir notre modèle de souveraineté alimentaire, il convient que le modèle agricole français doit concilier l'humain à travers le renouvellement des générations avec les enjeux environnementaux **pour garantir la préservation de la singularité de notre modèle de société ainsi que de notre cadre de vie exceptionnel, l'art de vivre à la française.**

UNE CRISE DES VOCATIONS

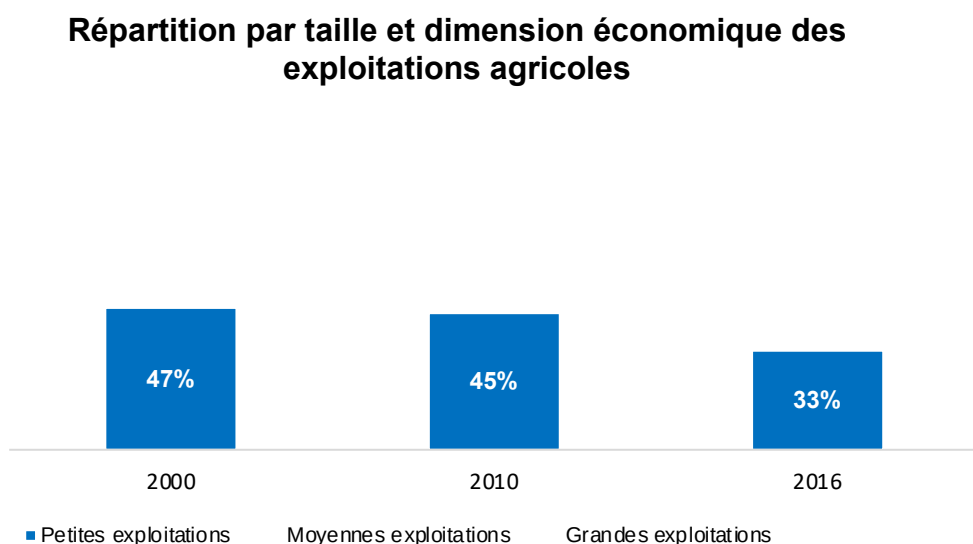
Durant la seconde moitié du XXème siècle, le monde agricole français a dû affronter la diminution de la population agricole passant de plus de **4 millions d'individus dans les années 1960 à moins d'1 million aujourd'hui**. Face à cet effacement dans l'emploi total, le monde agricole s'est restructuré autour d'exploitations moins nombreuses mais plus grandes en termes de surface utilisée. En effet, **la SAU moyenne par exploitation agricole a été**

multipliée par 6 sur la période 1960-2020. L'agrandissement de la taille des exploitations a été soutenu par la mécanisation de la production agricole.



Source : Tableaux de l'économie française, INSEE 2021.

De ce fait, sur la période 2000-2016, **le nombre de grandes exploitations a progressé de plus de 35%** pour atteindre en 2016 son niveau le plus haut avec plus de 185 000 grandes exploitations agricoles. Fait historique, en 2016, les grandes exploitations sont les plus nombreuses dans notre pays.



Source : Tableaux de l'économie française, INSEE 2021.

Les entreprises agricoles de grande taille représentent désormais plus 36% des exploitations agricoles en France, capitalisant sur une trajectoire

haussière et qui s'accroissent depuis le tournant des années 2000. Cette mutation est à l'origine d'une diminution du caractère familial des exploitations agricoles marquée par la diversification des régimes fonciers et des formes de société. En effet, **aujourd'hui plus de 40% des exploitations agricoles ont un statut sociétaire contre moins de 10% dans les années 1980**. Cette évolution renouvelle les pratiques économiques et agricoles telles que la sous-traitance, la diversification des cultures, ou encore la révolution numérique avec la robotisation de la production en lien étroite avec les sociétés du digital pour poursuivre l'accroissement de la productivité et des rendements.

Derrière ces mutations socio-économiques, le vieillissement de la population agricole s'est imposé comme une réalité. **En 2020, l'âge moyen des exploitants agricoles s'établit autour de 52 ans contre 42 ans pour le reste de la population**. La pyramide des âges tend de plus en plus vers la fin de carrière puisqu'aujourd'hui **plus de la moitié des exploitants agricoles est âgée de 50 ans ou plus**. Le monde agricole français fait face au défi du renouvellement des générations puisque sur les exploitants agricoles de plus de 55 ans, seul 30% a identifié un repreneur. La transmission des actifs agricoles, du patrimoine et du savoir-faire appelle à une véritable réflexion collective sur la place du monde agricole dans l'art de vivre à la française. Ces différentes mutations sont à l'origine d'une crise morale du sens liée à une remise en question de la profession. D'une part, **la question du reste à vivre est devenue centrale** : le revenu moyen net imposable des exploitants agricoles est de 1 390€ pour une durée de travail moyenne hebdomadaire d'environ 53 heures. D'autre part, à cela s'ajoutent, **une guerre des prix dans la grande distribution** qui contraint la juste rémunération des agriculteurs ainsi qu'une pression des « consomm'acteurs » toujours plus exigeants concernant leur alimentation.

Cette crise de vocation est accentuée par **la crise des services publics observable dans de nombreux territoires ruraux, de la « France périphérique »**. La France ne consacre que 18% de son budget issu de la PAC au développement rural. Les indicateurs de la vitalité du secteur agricole

sont également alarmants : l'employabilité des zones rurales, les risques psycho-sociaux pour cette population ou encore la qualité des services publics et des infrastructures matérielles et numériques en zone rurale. En effet, **les territoires ruraux français sont marginalisés et davantage touchés par la crise de l'État-providence et des services publics**, en témoignent le taux d'emploi, le nombre de lieux d'enseignement par habitant, les déserts médicaux ou encore la qualité du réseau routier. Reconquérir notre souveraineté alimentaire passera indubitablement à traiter cette montée des problématiques socio-culturelles liées à la ruralité afin d'offrir à ces populations des perspectives économiques au sein de la nation.

UNE CRISE DE CONVERSION FACE AUX DEMANDES DES ECOLOGISTES

Le secteur agricole et agroalimentaire, lequel absorbe 70% de l'eau utilisée par l'Homme, est visé en première ligne du développement durable, avec quatre objectifs dédiés au sein des ODD⁴ issus de l'Agenda 2030⁵. Cette relation étroite avec la nature oscille entre **externalités négatives liées au modèle alimentaire productiviste et consumériste issu de la révolution alimentaire du XXème siècle et capacité à régénérer la Terre par de bonnes pratiques de préservation de la biodiversité**. Concernant les externalités négatives produites par le secteur agricole, ce dernier est à l'origine de **20% des émissions de GES françaises** avec deux sources principales : les fertilisants d'azote pour la filière végétale ainsi que le méthane pour la filière animale. Le secteur agricole peut aussi être à l'origine d'une surutilisation de pesticides rendant impropre la biodiversité et causant des troubles sanitaires pour les riverains. Pour autant, il convient de rappeler la bonne voie sur laquelle sont engagés les acteurs agricoles français puisque **les émissions de GES issues des activités agricoles ont diminué en France de 9,8%** et le niveau d'utilisation des pesticides diminue

⁴ Objectif du Développement Durable

⁵ Objectif 2 "Sécurité alimentaire et agriculture durable" ; Objectif 6 "Gestion durable de l'eau pour tous" ; Objectif 12 "Consommation et production responsables" ; Objectif 13 "Lutte contre les changements climatiques"

également depuis la Loi EGALIM de 2018. Pour poursuivre sur cette dynamique, le secteur agricole français doit être accompagné par les pouvoirs publics européens et français face au défi écologique. Les réformes successives de la PAC ont introduit en 2003 la conditionnalité “*cross-compliance*” des paiements au respect de critères environnementaux puis en 2013 une approche globale avec des paiements par strates comprenant sept strates, la deuxième étant un “paiement vert”⁶. Pour autant, **ces aides sont aujourd’hui insuffisantes face à la concurrence déloyale des productions agricoles extra-européennes.**

La crise sanitaire est venue directement rappeler **les vulnérabilités aux aléas écologiques de notre modèle agricole et alimentaire.** Dans ce contexte, les conséquences du dérèglement climatique auront des incidences sur l’activité agricole. Les aléas climatiques extrêmes seront amenés à se développer (gels des sols, catastrophes naturels). Le réchauffement du climat français entraîne un assèchement des sols et par conséquent une demande d’eau supplémentaire à l’avenir. Il s’agit d’un enjeu majeur pour le modèle agricole français tant pour la filière céréalière que pour la filière animale et la filière viticole. D’abord, pour la filière céréalière cela aura pour incidence une diminution de la rentabilité par SAU ainsi que de la taille de la SAU en France. D’autant plus qu’à l’opposé, **cela ouvre des perspectives pour nos concurrents russe et ukrainien qui pourraient profiter du réchauffement de leur territoire pour accroître leur production céréalière.** Ensuite, pour la filière animale, le réchauffement climatique entraîne une baisse de la productivité induite par une surmortalité mais également un accroissement de la demande d’eau. Enfin, concernant la filière viticole, cela ouvre des perspectives d’étalement de la production viticole à l’horizon 2050 dans des régions qui ne pouvaient jusque-là pas favoriser la culture de la vigne. Ainsi, dans les régions Normandie, Grand-Est et Hauts-de-France, la culture de la vigne pourrait être rendue possible d’ici 2050.

⁶ Parlement Européen, mai 2019. *Fiches thématiques sur l’Union Européenne : les instruments de la PAC et leurs réformes.*

Enfin, en raison des pressions écologistes, **notre modèle agricole s'est retrouvé dans une impasse avec le défi de l'agriculture biologique**. Alors que les acteurs agricoles mondiaux, notamment des grandes puissances agricoles (États-Unis, Russie, Brésil, etc.) basent leur stratégie agricole sur une stratégie de domination par les coûts, les acteurs agricoles français doivent développer l'agriculture biologique dans une logique de préservation de la biodiversité essentielle à la résilience des écosystèmes et à la qualité des sols. En France, **53 000 exploitations agricoles sont labellisées « Agriculture biologique », ce qui correspond à plus de 10% des exploitations agricoles**. 8,2% des exploitations filière végétale sont certifiées à haute valeur environnementale.

Or, il s'agit là d'une tendance problématique étant donné **qu'une agriculture biologique utilise davantage de sols pour compenser ses plus faibles rendements**. Ce besoin d'utilisation de sols supplémentaires pose deux problèmes majeurs. D'une part, comme il a été précédemment explicité, la France ne peut augmenter sensiblement sa surface agricole utilisée (SAU) puisqu'elle dispose déjà d'une SAU conséquente. L'agriculture biologique n'est pas possible et induit nécessairement une logique de décroissance, qui serait critique pour nos acteurs agricoles ainsi que pour notre puissance agricole. D'autre part, l'agriculture biologique risquerait de diminuer le territoire disponible pour la nature et pour d'autres activités humaines. L'agriculture biologique ne permet pas donc pas de préserver la biodiversité naturelle de notre territoire. En somme, **la trajectoire de développement de l'agriculture biologique ne permettra donc pas de répondre aux impératifs écologiques et surtout alimentaires de notre pays, au regard de la crise démographique mondiale**.

De surcroît, l'agriculture biologique ne semble pas être une culture pertinente pour notre modèle agricole national sans un important soutien de la puissance publique. Si la PAC commence à accompagner les exploitations agricoles dans la transition agroécologique marquée par 6 000 exploitations supplémentaires converties, il convient de plutôt focaliser ce soutien au rapprochement entre les producteurs et les consommateurs,

gage de respect de l'environnement par la limitation du transport. **La puissance publique doit offrir un écosystème pour rendre compétitif les produits locaux plutôt que l'agriculture biologique, car ce n'est pas celle-ci qui permettra de répondre à la compétition internationale et aux besoins alimentaires de la planète.** Ainsi, la puissance publique a commencé à s'emparer du soutien aux produits locaux, à la suite du « Grenelle de l'alimentation ». Des États généraux ont abouti sur la loi « Agriculture et alimentation », dite EGalim qui vise principalement à rémunérer décemment les agriculteurs, à favoriser l'émergence d'un modèle agricole privilégiant les circuits courts et à punir les entreprises qui rendent impropres à la consommation les invendus alimentaires. En 2021, **les pertes et gaspillages alimentaires représentent en France encore 10 millions de tonnes par an**, soit selon le ministère de la Transition écologique **près de 16 milliards d'euros.** A l'échelle locale, **il convient de promouvoir les produits davantage issus des circuits courts que labellisés « bio ».** A titre d'exemple, la puissance publique devrait ambitionner de convertir 50% des menus dans les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise en produits locaux, ce qui est la meilleure façon de relever le défi de la crise de conversion écologique et le défi alimentaire. **Favoriser les produits locaux et réduire les gaspillages seront deux perspectives qui permettront de mieux nourrir les Français tout en garantissant la croissance de notre modèle agricole.**

Les impératifs écologiques créent des incertitudes sur notre modèle agricole mais également des opportunités que les acteurs du monde agricole ont commencé à saisir. Les produits locaux sont une meilleure façon de générer des revenus rentables pour les agriculteurs et de répondre à la concurrence, sans mettre en danger le modèle de rentabilité tel que l'agriculture biologique le fait. Il s'agit également de valoriser nos produits locaux exceptionnels tout en les protégeant par un système juridique rigoureux (AOP, etc.). Afin de bâtir une stratégie nationale de souveraineté alimentaire, il faudra accompagner la conversion de notre modèle afin de tirer les avantages comparatifs d'une puissance agricole à l'heure de la révolution agricole mondiale.

VERS DES GILETS VERTS ?

UNE COLERE EUROPEENNE

NAISSANCE DU MOUVEMENT (PAYS-BAS, ALLEMAGNE)

Depuis début janvier, **les exploitants agricoles européens s'organisent pour exprimer une colère contre les pouvoirs publics nationaux et européens.**

La contestation agricole a repris vigoureusement d'abord aux Pays-Bas. En effet, une colère agricole avait débuté en 2019 sur fond de contestation contre une loi écologiste du gouvernement néerlandais qui visait à contraindre drastiquement les émissions d'azote dans l'élevage. Depuis janvier, 2 000 tracteurs bloquent les routes hollandaises avec comme principale cible : **le Green Deal qui va au-delà des intentions du gouvernement hollandais sur la réduction des GES.**

Ensuite, le mouvement s'est élargi en Allemagne. Des milliers et des dizaines de milliers d'agriculteurs en colère manifestent en Allemagne depuis plusieurs semaines par le blocage des principaux axes routiers du pays. L'image du ministre de l'Economie, Robert Habeck, bloqué sur un ferry à son retour de vacances le 4 janvier dernier et empêché d'accoster sous les huées, menaces et insultes de manifestants a fait le tour du pays. La raison de ces manifestations concerne **l'annonce initiale d'une nouvelle taxe sur les véhicules agricoles ainsi que la fin de la ristourne sur le diesel agricole**, deux annonces initialement faites en réponse aux contraintes budgétaires imposées par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en novembre dernier. Finalement, le gouvernement est revenu sur ces deux mesures : pas de nouvelle taxe et une proposition de diminution progressive de la ristourne. Pourtant, la mobilisation ne faiblit pas, sur fond de récupération politique de divers groupes complotistes et du parti d'extrême droite AfD, au plus haut dans les sondages et embourbé dans un scandale de vaste plan de retour

d'étrangers à leur pays d'origine. Les demandes et constats du monde agricole restent flous mais sont unanimes et similaires à celles des pays voisins : moins de normes, moins de contraintes, une meilleure et juste rémunération, un marché unique européen remis en cause, une crise de la transmission et de l'installation.

Dimanche 14 janvier, **la contestation s'est élargie aux pays d'Europe de l'Est comme en Pologne et en Roumanie**. La sécheresse des terres en Europe de l'Est et l'ouverture du marché européen aux céréales ukrainiennes qui fait peser à la baisse les prix sont les grands facteurs de leur mobilisation. Ils trouvent à leurs côtés les routiers qui luttent contre les nouvelles taxes sur les carburants.

SITUATION EN ALLEMAGNE

L'Allemagne traverse une dynamique similaire au modèle français : **les exploitations sont de moins en moins nombreuses mais de plus en plus grandes**. Productivisme, progrès technologique et mécanisation obligent, la monoculture et l'élevage intensif se développent tandis que le nombre de fermes a fortement diminué. Des 1,5 million de fermes qui existaient en 1960 sur le seul territoire de l'ancienne République fédérale d'Allemagne, il n'en restait plus qu'à peine 266 500 en 2019 dans l'ensemble du pays. Dans le même temps, alors que les exploitations couvraient environ 8,7 hectares il y a 60 ans, la moyenne est dorénavant nettement plus élevée à environ 62 hectares. Le top 5% des plus grandes fermes représente plus de 40 % de la surface agricole. Le rendement du blé a par exemple presque quadruplé au cours des 120 dernières années. Comme en France, les subventions de la PAC sont proportionnelles à la taille de l'exploitation et la production. Cela a entre autres causé la hausse du **prix des terres agricoles**. Entre 2009 et 2019, le prix d'achat a plus que doublé dans de nombreuses régions, particulièrement dans les Länder de l'Est, où il a grimpé en dix ans à 16.270 euros par hectare en moyenne, soit presque le triple. À l'ouest, le prix moyen à l'hectare s'élevait à 38 396 euros en 2019.

Aussi, **l'agriculture allemande requiert davantage de biens de production à forte intensité de capital**, comme notamment de grandes machines agricoles, augmentant la pression économique sur les petites exploitations et encourageant la course à la réduction des coûts par unité produite. Aujourd'hui, 1,3% de la population active allemande exerce une profession agricole et une exploitation sur deux est gérée à titre d'activité secondaire. De plus, la baisse progressive des prix garantis des produits agricoles par l'État depuis le début des années 1990 dans le cadre de la PAC et la dépendance croissante vis-à-vis des marchés agricoles mondiaux ont eu pour conséquence que les prix sont aujourd'hui beaucoup plus fluctuants. Le fait que de nombreuses exploitations soient moins diversifiées et de plus en plus spécialisées les rend davantage vulnérables aux fluctuations de prix. Les revenus peuvent aussi fortement varier entre les différents types d'exploitation. Alors qu'une exploitation de grandes cultures gagnait en moyenne près de 38 500 euros par travailleur à plein temps au cours de la saison 2018/2019, ce chiffre n'était que d'environ 31 900 euros pour les exploitations horticoles.

De surcroît, le modèle allemand fait face à une double fracture. D'une part, il existe une fracture régionale entre les formes d'exploitation agricole (SA, SARL, coopératives...). Ces formes d'exploitation sont surtout fréquentes dans les *Länder* de l'Est. Elles exploitent de grandes surfaces, conséquence des structures à grande échelle des coopératives de production agricole (LPG) de l'ancienne RDA, que de nombreuses exploitations agricoles est-allemandes ont conservées après 1990. La taille des exploitations diffère grandement entre nord et sud ainsi qu'entre est et ouest, du simple au décuple entre la Bavière et le Nord-Est de l'Allemagne par exemple. **D'autre part, il existe une fracture générationnelle eu égard au problème de la transmission.** Les repreneurs sont de moins en moins nombreux, aspirant à un emploi en dehors de l'agriculture, mieux rémunérateur et moins contraignant, ou faute de pouvoir assumer les investissements de modernisation nécessaires. Le vieillissement de la profession est également problématique : aujourd'hui, près de 40% des chefs

d'exploitation ont plus de 55 ans. Leur prochaine retraite va donc accélérer la disparition des petites exploitations et le manque de vocation.

Enfin, **le modèle allemand doit affronter les conséquences pour l'environnement et la biodiversité.** Alors qu'en 1960, près de la moitié de la surface agricole était encore utilisée comme prairies et pâturages, ce chiffre n'est plus que d'environ 28% actuellement. Selon les données de l'Office fédéral de l'environnement, l'agriculture allemande était responsable de 7,4 % des émissions de gaz à effet de serre en 2018, principalement en raison des fortes émissions de méthane de l'élevage de bétail. De plus en plus d'exploitations décident de se convertir à l'agriculture biologique. Le nombre de fermes y a plus que triplé au cours des 20 dernières années. En 2019, quelque 34 100 exploitations biologiques exploitaient 9,7 % de la surface agricole totale.

UNE COLERE DIRIGEE CONTRE L'EUROPE

La colère des agriculteurs européens est principalement dirigée contre le Green deal sur deux points :

- La loi restauration de la nature, principale mesure du Green deal qui pénalise la production ;
- L'approfondissement de réglementations européennes alors que les agriculteurs ont la sensation de crouler sous les normes environnementales ou sanitaires sans qu'elles soient respectées par tous les agriculteurs du monde entier.

La loi sur la restauration de la nature, présentée pour la première fois en juin 2022, est au centre du Green Deal voulu par Ursula Von der Leyen et la Commission Européenne. De nature progressiste et ardemment défendue par la gauche et les libéraux européens, cette loi a gagné en importance après la COP15 de Montréal de décembre 2022 qui a fixé des objectifs en termes de préservation de la biodiversité. Son potentiel rejet faisait peur à la Commission car cela aurait signifié la fin de ses ambitions de défense de l'environnement.

Concrètement cette loi fixe la nécessité de restaurer la terre et les espaces marins qui ont été détruits durant des années par l'activité de l'Homme. Pour y parvenir elle fixe des objectifs contraignants aux États pour préserver la biodiversité et remédier au mal qui a été fait. En effet, on estime que près de 80% de l'habitat naturel européen est en mauvais état et que 60% des sols ne sont pas en bonne santé. La loi propose de restaurer au moins 20% des zones terrestres et maritimes d'ici 2030 (la Commission souhaitait que le texte parle de 30% mais le texte a été amplement discuté et amendé) et que tous les écosystèmes le nécessitant soit restaurés d'ici 2050. Les villes sont également abordées dans ce texte, en effet il est dit que la surface de zones verte dans les villes ne pourra pas diminuer, sauf si celle-ci est déjà supérieure à 45%. Un des points de discorde concernait la réduction des zones de culture ou d'autres zones naturelles exploitées par des agriculteurs, cultivateurs, fermiers ou pêcheurs pour être en mesure de restaurer les espaces naturels. Le fait qu'une telle clause existe déjà dans la PAC (gel de terres) peut porter à confusion puisqu'il est dit que 4% des terres ne doivent pas être utilisées pour permettre à la nature de se rétablir.

Cette loi est donc la principale mesure des 600 millions d'euros du *Green Plan* destinés à transformer l'économie européenne pour faire face aux mutations du monde lors de l'après-Covid. Elle préempte des crédits alloués au plan de relance NEXT GENERATION UE pour agir sur deux points clés liés aux mutations écologiques : le changement climatique et la perte de biodiversité, ce qui fait dire à la Commission européenne qu'elle va réussir à faire de l'Europe le premier continent neutre carbone. L'objectif de la loi est de revenir à l'état de la nature d'il y a 70 ans. Cela implique donc de revenir sur nos modes de vie et nos modes de production, ce qui est impossible et va au-delà de nos engagements internationaux. Il n'y a pas vraiment de considération pour les citoyens et pour l'économie et cette loi pourrait mettre en danger bon nombre d'agriculteurs en mettant à mal leur moyen de subsistance, mais aussi mettre en danger la sécurité alimentaire en Europe en limitant les terres de production et avoir des conséquences sociales graves.

En effet, nous nous retrouverons avec un manque à gagner énorme pour les agriculteurs et des conséquences graves pour la population. En cherchant à restaurer 20% de la nature aux standards de 1950 nous pourrions voir dans certains pays près d'un quart des terres utilisées disparaître au profit de celle-ci. Cela signifierait un coup de massue pour l'industrie et pour les agriculteurs, alors qu'ils se trouvent déjà dans une situation précaire. De plus il faut se rappeler que nous sommes en situation de pénurie pour certains aliments à cause de la Guerre en Ukraine et que nous avons besoin de toutes nos forces vives pour nourrir notre population. Enfin, qui dit moins de terres cultivables dit prix plus élevés, ce qui est impensable en temps d'inflation et alors que la récession pointe le bout de son nez.

Le second point d'achoppement concerne l'utilisation des pesticides. L'objectif du Green Plan est de réduire de 50% l'utilisation de pesticides chimiques d'ici 2030. Seulement, cela pose trois problèmes aux agriculteurs : la sensation d'être le bouc émissaire des politiques écologiques (1), l'accentuation des fractures territoriales entre les élites urbaines et les populations rurales sur l'utilité des pesticides pour l'agriculture (2) et la promotion d'un modèle alternatif bio qui ne fonctionne pas au regard de son coût (en termes d'utilisation des sols, etc.) (3).

VERS DES GILETS VERTS ?

La crise des agriculteurs de janvier 2024 revêt **des caractéristiques semblables à la crise des Gilets Jaunes tant sur la forme que sur le fond.**

D'une part, sur la forme, les moyens d'expression s'apparentent à ce qu'ont fait les Gilets Jaunes. Cela s'illustre à deux niveaux : la lutte contre les puissants (1) et le blocage de points stratégiques sans paralyser la France du travail (2). D'un côté, les Gilets Verts s'en prennent aux puissants, à savoir trois cibles : le Gouvernement, la grande distribution et les producteurs de carburants. De même, les Gilets Jaunes avaient pris pour cibles : l'exécutif et les institutions bancaires perçus comme des acteurs contribuant à leur malheur en fin de mois, le Gouvernement par le phénomène de trahison des

élites, illustré par Christopher Larsch, et les banques pour exprimer une colère contre le surendettement et le manque de moyens pour lutter contre les fins de mois difficiles. Seulement, on observe comme lors des Gilets Jaunes que les actions de désobéissance civile portée aux nues par les partis de gauche sont à géométrie variable. En effet, les partis composant anciennement la Nupes et une grande partie des militants écologistes se succèdent depuis le début de cette crise afin de ne pas soutenir les agriculteurs. De l'autre, les agriculteurs peuvent s'appuyer sur des méthodes de blocage efficaces mais qui ne paralysent pas la France du travail ce qui permet de maintenir une forte compréhension de la part des Français.

D'autre part, sur le fond, il s'agit d'une colère qui n'est pas spontanée mais qui prend ses racines dans une situation de crise profonde : **les décisions absurdes des élites contre le bon sens paysan (1), le sentiment de perte de liberté sur le choix de son destin (2) et le sentiment de disparition (3).**

Sur le premier aspect, les agriculteurs ont la sensation que les élites politiques nationales et européennes se sont rangées derrière des décisions absurdes au motif fallacieux : la protection de l'environnement, comme s'ils étaient des acteurs anti-planète. Citons le relèvement des taxes sur les Gaz non routiers. Ces décisions absurdes s'incarnent dans le Green Plan et les propositions les plus radicales des partisans de l'écologie punitive qui fait supporter des coûts d'abattement considérables sur la transition écologique de leur exploitation.

Sur le second point, la perte de liberté sur son destin s'incarne dans un slogan simple scandé par les agriculteurs : « **Être agriculteur est un rêve et maintenant on en crève** » eu égard à un revenu des plus faibles de toutes les catégories socio-professionnelles.

Enfin, sur le dernier point, **le monde agricole risque de disparaître.** Le renouvellement des générations dans le monde agricole est devenu une préoccupation de la filière dans son ensemble. Les chiffres sont alarmants en raison d'une population agricole qui vieillit et un manque de nouvelles installations. La population agricole diminue et le nombre d'exploitations est également en forte baisse. La population est passée de 764 000 à 496 000 en 20 ans depuis 2000 (contre plus de 2,5 millions en 1955) et en 2020, le nombre

d'exploitations agricoles est étai de 389 000. Alors que le nombre d'exploitations baisse, la taille de ces dernières augmente passant de 42 ha en moyenne en 2000 à 69 ha en moyenne aujourd'hui. Le vieillissement de la population agricole contribue à cette crise alors qu'aujourd'hui 43% des exploitants sont âgés de 55 ans ou plus et seront donc éligibles pour prendre leur retraite en 2033. [Selon les Jeunes Agriculteurs](#), 45% des agriculteurs auront plus de 65 en 2026, ce qui représente environ 215 000 exploitants et deux tiers des futurs retraités n'ont pas trouvé de repreneurs. Face à ce vieillissement de la population agricole, le nombre de nouvelles installations n'est pas assez élevé, avec [12 508 installations en 2020](#). Le rythme des installations ne permettra donc pas la compensation des départs dans les années à venir.

Nous retrouvons ces trois aspects dans la crise des Gilets Jaunes marquée par le bon sens populaire sur la lutte contre le matraquage fiscal sur le carburant dans une période de crise économique durable depuis la crise de 2008, le sentiment de perte de liberté symbolisé par la crise de la représentation avec des représentants ne respectant pas la souveraineté du peuple et enfin la sensation de disparaître des priorités des élites mondialisées.

La crise des agriculteurs porte en elle les germes d'une nouvelle grande contestation sociale trans-sectorielle sous réserve de confirmer 4 conditions cumulatives.

Tout d'abord, **le monde agricole** (les syndicats agricoles, les agriculteurs et les agro-influenceurs) **doit parler d'une seule voix** (1). Initialement, les principaux syndicats agricoles, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), les Jeunes agriculteurs (JA), la Coordination rurale (CR) et la Confédération paysanne (Conf'), avaient des positions différentes. Si Arnaud Rousseau (FNSEA) et Arnaud Gaillot (JA) disent rester à l'écoute du gouvernement et souhaitent pouvoir négocier, ils encouragent les actions et manifestations sur le terrain pour justement mettre la pression sur le gouvernement. La Coordination rurale, présidée par Véronique Le

Floc'h, est quant à elle davantage véhémement et appelait dès le début à manifester, appelant à une grande journée de mobilisation nationale le 25 janvier, et dénonçant clairement et fermement la réglementation européenne en particulier. La Confédération paysanne, initialement plus mesurée, donnant une plus grande marge de manœuvre à ses antennes départementales, et insistent davantage sur la question de la rémunération paysanne, les normes pouvant dans une certaine mesure aussi défendre les agriculteurs du libéralisme selon eux, se dit dorénavant également prête à se mobiliser activement sur le terrain. Or, les dernières élections des chambres d'agriculture en 2019 donnent un aperçu du rapport de force entre ces syndicats. *“En duo dans la quasi-totalité des départements, la FNSEA et les JA ont obtenu 55,31 % des suffrages exprimés à l'échelle nationale, arrivant ainsi à la première place. Loin derrière eux, la CR a recueilli 21,54 % des voix, talonnée par la Conf' à 20,04 %.”* Seulement, ils semblent de plus en plus unis sur le fond : faire plier le Gouvernement et l'Europe pour revoir le fonctionnement global du secteur agricole et ses relations avec les autres acteurs (grande distribution, État, etc.).

Ensuite, **le monde agricole doit continuer de maintenir le fort niveau de soutien des Français** (2). Aujourd'hui, 89% des Français soutiennent leur mobilisation, selon un récent sondage Odoxa publié le 24 janvier. C'est plus que les Gilets Jaunes qui bénéficiaient déjà d'un fort soutien (environ 60 à 70% selon les premières enquêtes d'opinion en novembre 2018) et largement plus que lors de la réforme des retraites où les syndicats ne recueillaient qu'à peine 50% de taux de soutien au début des mobilisations.

De plus, le monde agricole doit poursuivre la dynamique enclenchée en milieu de semaine : **agréger la convergence des luttes** (3). Les signaux sont positifs pour l'heure car le secteur agricole a réussi dans plusieurs régions à s'associer avec le secteur du BTP ou encore des distributeurs de carburant. En enjoignant la France du travail à les rejoindre, les agriculteurs peuvent mettre en difficulté le Gouvernement.

Enfin, **le monde agricole doit poursuivre sa stratégie de blocage de points stratégiques sans bloquer la France du travail** (4). Pour cela, il convient de conserver comme cible principale : le Gouvernement. En effet, les premiers jours de Gabriel Attal à Matignon ont été marqués par plusieurs polémiques affaiblissant son Gouvernement, notamment de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, mais également par de nombreuses promesses déjà formulées à d'autres corps de la société (monde de la santé, etc.). D'autant plus que le monde agricole peut s'appuyer sur deux faiblesses de la macronie : les défaites politiques face aux partenaires sociaux dans le cadre de négociations sectorielles (médecins, etc.) et son association aux décisions absurdes au Parlement européen contenues dans le Green Plan.

QUELLES REPONSES ?

Les précédentes générations ont réussi à bâtir pour notre pays la puissance agricole sur laquelle nous sommes assis. Pour autant, **nos nombreux atouts ne sont pas éternels et seront soumis à une répétition de crises alimentaires, à l'image de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine.** Au-delà de ces crises qui ont bouleversé nos certitudes, notre modèle agricole doit dépasser l'ambition de sécuriser l'alimentation des Français pour **devenir un instrument de puissance dans le cadre d'un projet global incluant énergie, industrie, diplomatie et armée**, à l'heure de la révolution alimentaire du XXI^{ème} siècle et du retour de la logique du rapport de force dans les relations internationales.

Si nous devons beaucoup à la PAC, **les potentiels désengagements européens doivent nous conduire à élever la souveraineté alimentaire au rang de priorité nationale.** Pour autant, cela ne suffira pas à résoudre les crises que traverse notre modèle. Pour répondre aux problèmes, il faut identifier les trois crises qui structurent la crise des agriculteurs : **une crise économique de production qui fragilise notre souveraineté alimentaire (1), une crise des vocations avec un métier qui ne permet plus de vivre dignement de son travail (2) et enfin une crise d'adaptation aux demandes les plus extrêmes des écologistes radicaux (3).**

Tout d'abord, pour répondre à la crise de production, il est nécessaire **de rééquilibrer notre modèle agricole par le biais de réformes structurelles afin de renouer avec un modèle productiviste, souverain et exportateur (I).** Pour répondre à la crise des vocations, **la France doit ensuite créer un environnement propice pour sécuriser les revenus des agriculteurs pour répondre à leur mal-être (II).** Enfin, pour résoudre la crise d'adaptation, **la transition écologique de l'agriculture ne doit pas reposer sur les agriculteurs (III).**

VOLET 1 : PRODUIRE PLUS POUR ÊTRE SOUVERAIN ET EXPORTER DAVANTAGE

Les atteintes au modèle productif agricole incarné par les réformes successives de la PAC ont affaibli notre modèle agricole. Ainsi, les pouvoirs publics doivent prendre plusieurs mesures visant à relancer la production agricole pour être souverain et exporter davantage.

RELANCER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE

Afin de relancer notre production agricole, nous devons agir sur notre offre agricole. Celle-ci se compose d'une part de nos exploitations agricoles et de nos agriculteurs. Ainsi, nous devons enrayer la diminution du nombre de producteurs agricoles au risque sinon de voir notre production s'effondrer.

Proposition 1 : relancer la réforme de l'État pour aligner notre modèle sur les standards internationaux et pour se doter d'un système plus efficace avec un objectif de 50% de dépenses publiques par rapport au PIB d'ici 2030, préalable à la libération des énergies de nos acteurs agricoles.

Proposition 2 : la politique fiscale doit être moins prohibitive et le droit des entreprises agricoles (création du statut juridique, regroupement, transmission) doit être simplifié et stabilisé. Face à l'urgence du renouvellement des générations, il convient de créer un sursis d'imposition de 10 ans pour favoriser la transmission de l'exploitation agricole aux descendants.

ÊTRE SOUVERAIN SUR LE PLAN ALIMENTAIRE

Produire plus permettra d'atteindre notre objectif de souveraineté alimentaire. Seulement, il ne s'agit pas de le décréter, les pouvoirs publics devront s'atteler à créer les conditions propices d'une production agricole souveraine, c'est-à-dire qui est la plus large possible (produits carnés, céréaliers, fruitiers, halieutiques, etc.).

Proposition 3 : créer un observatoire de la souveraineté alimentaire sous la tutelle du Commissariat au Plan en charge d'une meilleure intégration des acteurs agricoles sur toute la chaîne de production de l'amont à l'aval avec un positionnement stratégique clair (haut-gamme ou volume) au sein de toutes les filières agricoles.

Proposition 4 : sur le modèle du Plan protéines végétales, mettre en œuvre un plan global de 1 milliard d'euros pour soutenir les filières fragilisées (protéines végétales, fruits, pêche/aquaculture) en renforçant les investissements productifs de ces filières.

EXPORTER D'AVANTAGE GRÂCE À UNE EXCEPTION AGRICOLE FRANÇAISE

Un unique objectif de souveraineté alimentaire n'est pas suffisant au XXI^{ème} siècle. En effet, la guerre alimentaire a acté le retour de l'agriculture comme une arme géopolitique pour les puissances exportatrices (Ukraine, Russie, Chine, États-Unis, etc.). La politique agricole commune doit permettre à nos acteurs agricoles d'exporter davantage

Proposition 5 : sur le plan international, la France doit plaider dans les institutions internationales et européennes pour une « exception agricole » française.

Proposition 6 : sur le plan européen, la PAC et la législation européenne doivent demeurer un levier pour soutenir nos ambitions. Nous devons impérativement veiller à assurer un jeu concurrentiel à armes égales au sein de l'Union européenne et avec les pays tiers, notamment sur deux points : l'harmonisation des règles applicables au sein du marché commun et la systématisation des clauses miroirs économiques, environnementales, sanitaires et sociétales avec les pays tiers afin d'assurer une réciprocité des conditions de production.

Proposition 7 : sur le plan national, la France doit soutenir l'investissement des acteurs agricoles dans la R&D en se fixant comme objectifs 3% en 2030 et 4% en 2040. L'État doit stimuler les investissements en R&D par la mise

en place d'un plan avec un effet de levier permettant une synergie avec des contributions des Régions et du secteur privé. En gagnant la course au progrès agricole, la France disposera d'avantages comparatifs pour exporter dans de nombreuses filières.

Proposition 8 : sur le modèle de la DARPA américaine, le Commissariat au Plan doit disposer d'un budget pour investir dans les technologies révolutionnaires en sélectionnant 10 secteurs d'avenir. Il conviendrait de systématiquement réserver deux secteurs d'avenir au monde agricole, par exemple : les agroéquipements et les robots autonomes agricoles pour opérer une montée en gamme et pouvoir exporter.

VOLET 2 : SOUTENIR LES REVENUS DES AGRICULTEURS

Une exception agricole française est la clé pour répondre à la crise des agriculteurs. Il s'agit de répondre à deux points clés : répondre à l'impératif de vivre de son travail et soutenir la vie en milieu rural.

AUGMENTER LES REVENUS DES AGRICULTEURS DURANT TOUTE LA VIE

Les agriculteurs font remonter trois besoins au niveau de leurs revenus : l'augmenter, faire en sorte que les subventions soient réellement versées et enfin augmenter leurs retraites, car il est anormal qu'une fonction aussi essentielle soit laissée de côté par les pouvoirs publics.

Proposition 9 : revoir le modèle de la PAC dans le calcul des subventions, notamment en réduisant les strates de paiement de 11 à 4 pour augmenter directement le revenu des agriculteurs en arrêtant de leur demander de remplir une multiplicité de critères inutiles.

Proposition 10 : investir au niveau communautaire dans un système d'information permettant un calcul plus facile et un paiement rapide des subventions de la PAC.

Proposition 11 : renforcer les critères de pénibilité du métier d'agriculteur pour faire en sorte que tout agriculteur dispose d'une retraite suffisante (a minima au niveau du SMIC) pour vivre dignement après leur travail

RENDRE LES AGRICULTEURS FIER D'EUX-MÊMES DANS LA RURALITE

Proposition 12 : poursuivre les plans d'investissements pour la ruralité afin de redynamiser les territoires ruraux en offrant de meilleurs services publics : santé, éducation, sécurité, infrastructures et accès au numérique.

Proposition 13 : stimuler l'investissement des Régions pour compléter les aides accordées aux agriculteurs pour leur exploitation.

VOLET 3 : NE PAS FAIRE SUPPORTER LE COUT DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE SUR LES AGRICULTEURS

Les agriculteurs sont en colère car ils considèrent qu'ils doivent payer plus que les autres la transition écologique (transition de leur agriculture et de leur mode de vie à cause de la crise des carburants). Seulement, ils font partie des classes les plus modestes alors que les urbains, plus riches, ne supportent pas autant le coût de la transition écologique.

Il est plus facile de verdir une ville ou de changer de mobilité pour une mobilité durable (transports communs) que de transformer le mode de vie des agriculteurs (coûts d'abattement bien plus élevés). Pour cela, il est préférable de rapprocher les ruraux des urbains pour que ce soient ces derniers qui supportent le coût de la transition écologique et enfin, il faut suspendre les normes jugées inutiles par les agriculteurs et qui les empêchent d'effectuer leur travail.

PRIVILEGIER LES CIRCUITS COURTS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Proposition 14 : poursuivre les efforts de la Loi EGALIM en favorisant l'accès aux marchés publics de la restauration ainsi qu'aux marchés de la

restauration collective pour les acteurs agricoles français. Il convient également de réserver 25% de la commande publique en matière de restauration à des produits issus de l'agriculture biologique française.

Proposition 15 : favoriser l'essor des circuits-courts en levant les barrières juridiques européennes et nationales pour sécuriser les ventes en circuits-courts de nos acteurs agricoles en les rapprochant des urbains.

VERS UN CHOC DE SIMPLIFICATION DES NORMES

Proposition 16 : mettre en place un moratoire sur les normes européennes, notamment sur l'interdiction des pesticides, en vue d'un choc de simplification de normes.

CONCLUSION

Sans réponses structurelles, le monde agricole sera dans le rouge pour les prochaines décennies. Une telle situation risque d'accentuer le décalage observé entre la France du travail, que les agriculteurs symbolisent parfaitement, et les élites productrices de normes. Il s'agit d'une préoccupation qui touche tous les secteurs d'activité aujourd'hui par la France du travail (artisans, industriels, médecins, policiers, etc.). En incarnant un mouvement de Gilets Verts, les agriculteurs pourront adjoindre à eux de nouvelles constations sociales dans un climat politique marqué par les élections européennes transformant le scrutin aux incidences majeures pour la fin du quinquennat.

Par **Matthieu Hocque**, directeur adjoint des Etudes du Millénaire

Alessandro Roberto, analyste au Millénaire



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*